

<b>Numéro dans le SI local :</b>	381	
<b>Référence GESUP :</b>	381	
<b>Corps :</b>	Maître de conférences	
<b>Article :</b>	26-I-1	
<b>Chaire :</b>	Non	
<b>Section 1 :</b>	15-Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, ...	
<b>Section 2 :</b>	20-Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	
<b>Section 3 :</b>		
<b>Profil :</b>	Langue kabyle et anthropologie culturelle berbère	
<b>Job profile :</b>	Kabyle language and Berber cultural anthropology	
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Language sciences Languages Anthropology Cultural anthropology	
<b>Implantation du poste :</b>	0753488J - INALCO PARIS	
<b>Localisation :</b>	INALCO PARIS	
<b>Code postal de la localisation :</b>	75013	
<b>Etat du poste :</b>	Vacant	
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	INALCO DRH-GPEEC 65, RUE DES GRANDS MOULINS CS21351 75214 - PARIS CEDEX 13	
<b>Contact administratif :</b>	CELINE CABRERA	
<b>N° de téléphone :</b>	DRH-GPEEC	
<b>N° de Fax :</b>	01 81 70 11 58 01 81 70 11 55	
<b>Email :</b>	01 70 23 26 99 drh-gpeec@inalco.fr	
<b>Date d'ouverture des candidatures :</b>	27/02/2013	
<b>Date de fermeture des candidatures :</b>	29/03/2013, 16 heures heure de Paris	
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2013	
<b>Mots-clés :</b>		
<b>Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :</b>		
<b>Profil recherche :</b>		
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA4092 (200615337Z) - LANGUES ET CULTURES DU NORD DE L'AFRIQUE ET DIASPORAS	
<b>Laboratoire 2 :</b>		
<b>Laboratoire 3 :</b>		
<b>Laboratoire 4 :</b>		
<b>Laboratoire 5 :</b>		
<b>Dossier Papier</b>	OUI	
<b>Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)</b>	NON	
<b>Dossier transmis par courrier électronique</b>	NON	e-mail gestionnaire
<b>Application spécifique</b>	NON	URL application

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

## **PROFIL DE L'EMPLOI**

### **Informations complémentaires**

N° de l'emploi : 381 (4030)

Nature de l'emploi : **MCF**

Sections CNU : 15/20

Libellé de l'emploi : Langue kabyle et anthropologie culturelle berbère

#### **Enseignement :**

Profil : Le/la candidate devra avoir les compétences et l'expérience de l'enseignement de la langue kabyle depuis le niveau débutant (L1) jusqu'au niveau avancé (L3 et Master 1).

Il/elle devra avoir également les compétences et l'expérience de l'enseignement de l'anthropologie culturelle berbère, kabyle principalement, mais avec ouverture sur les autres grandes régions berbérophones. Au plan disciplinaire, son enseignement de civilisation devra s'appuyer sur une solide formation en anthropologie socioculturelle. Le/la candidat(e) devra également être capable de fonder son enseignement de civilisation sur des sources orales et écrites en langue berbère.

Il/elle devra participer à l'encadrement des étudiants de Master en matière de littérature et civilisation kabyles.

Une compétence en TICE serait par ailleurs valorisée.

Département d'enseignement : Afrique

Lieu(x) d'exercice : INALCO, 65 rue des Grands Moulins CS21351 75214-PARIS cedex 13

Equipe pédagogique (préciser le nombre d'enseignants) : 10 PU ; 15 MCF, 1R, 1ML, 14 CC

Nom directeur département : George Alao

Tel directeur dépt. : 0663754154

Email directeur dépt. : george.alao@inalco.fr

#### **Recherche :**

##### **Profil et activités de recherche :**

Le/la candidat(e) devra avoir un profil lui permettant d'intervenir en matière de Recherche et de Formation à la Recherche, dans la perspective d'une consolidation du domaine kabyle, notamment en littérature et en civilisation et s'intégrer aux grands programmes développés par LaCNAD (Dictionnaires biographique de la Kabylie, Encyclopédie berbère, Anthologies de la littérature berbère...)

Lieu(x) d'exercice : LACNAD

Nom directeur labo : Abdellah Bounfour

Tel directeur labo : 01 81 70 10 02

Email directeur labo : abdellah.bounfour@inalco.fr

URL labo : EA 4092

Descriptif labo :

LaCNAD est issue de 2 anciennes EA et d'un groupe de recherche INALCO. Lors de la dernière évaluation de l'AERES, le LaCNAD s'est présentée comme une équipe aréale et pluridisciplinaire centrée sur 3 langues : le berbère, l'arabe maghrébin et le judéo-arabe.

Le LACNAD participe aux programmes suivants : un GDRI-Références berbères, un PICS-La montagne et ses savoirs, un programme LaCNAD-CNRS sur le patrimoine judéo-arabe de Tunis, un programme propre de littérature (Genres et systèmes littéraires traditionnels et leurs transformations contemporaines), et un autre programme propre en Sciences du langage (linguistique, sociolinguistique et applications).

### **Description activités complémentaires :**

Depuis 3 ans le LACNAD développe un enseignement à distance, particulièrement en berbère ; il publie des outils d'enseignement des langues auxquelles il est dédié.

Il a une activité éditoriale importante dont une encyclopédie (Encyclopédie berbère avec l'AMU), une revue (Revue d'études berbères) et trois directions de collection (A. Bounfour, S. Chaker et k. Naït-Zerrad).

Le LaCNAD est une équipe de référence dans son domaine à laquelle on s'adresse pour des expertises, des formations spécifiques, etc.

Il est engagé, depuis 5 ans, dans des programmes internationaux dont celui de 'Littératures africaines et nouveaux médias' avec Leyde, Varsovie, Naples (L'Orientale), Londres, Hambourg et l'INALCO.

### **Moyens :**

Moyens matériels : 7 postes de recherche (bureaux, postes informatiques, 6 imprimantes, salle de documentation, 4 bureaux.

Moyens humains : 10 enseignants-chercheurs titulaires + ½ poste de documentaliste.

Moyens financiers : budget de la recherche de l'INALCO

Autres moyens : contributions des différents organismes de recherche comme le CNRS selon les programmes en commun ou commandés.

### **Autres informations :**

Compétences particulières requises :

3 compétences essentielles : l'enseignement et la didactique d'une langue (kabyle), être anthropologue et capable d'enseigner l'anthropologie culturelle du monde berbère et, enfin, être un (e) chercheur/se confirmée.

Evolution du poste : Comme le/la candidat(e) sera fortement impliquée dans la recherche, il est naturel qu'il/elle aspire à diriger des recherches et à porter des projets de recherche.

Rémunération : voir la grille des salaires de l'enseignement supérieur.

## CONSTITUTION DU DOSSIER DE RECRUTEMENT SUR UN EMPLOI DE MAITRE DE CONFERENCES

Texte de référence : Arrêté du 7 octobre 2009 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences ;

Après enregistrement sur Galaxie, les dossiers de candidature, **en trois exemplaires**, doivent être adressés sur support papier à l'adresse : INALCO DRH-GPEEC 65, RUE DES GRANDS MOULINS CS21351 75214 PARIS CEDEX 13 jusqu'au **29 mars 2013 inclus** (minuit, heure de Paris, cachet de la poste faisant foi). Tout dossier ou document envoyé hors délai est déclaré irrecevable. Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclarée irrecevable.

# Par voie de recrutement (application du 1° de l'article 26-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984) - Constitution du dossier :

- la déclaration de candidature imprimée depuis GALAXIE, datée avec la signature du candidat,
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie,
- une copie du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches, du doctorat d'état, du doctorat de troisième cycle, du diplôme de docteur ingénieur,
- un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés si le candidat est convoqué pour l'audition,
- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Par ailleurs, les candidats exerçant une fonction d'enseignant-chercheur, d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir dans un établissement supérieur autre que la France qui ne sont pas inscrits sur la liste de qualification CNU doivent fournir tous les documents permettant d'établir le contenu, le niveau et la durée des fonctions exercées dans leur établissement d'origine délivrés et authentifiés par les autorités compétentes dans le pays d'origine (cf arrêté du 10 février 2011 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs).

Les candidats retenus pour l'audition doivent adresser immédiatement à l'Inalco les travaux mentionnés dans le CV.

# Par voie de mutation- Constitution du dossier :

- la déclaration de candidature imprimée depuis GALAXIE, datée avec la signature du candidat,
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie,
- une attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de

maître de conférences et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions (ou accord du chef d'établissement d'affectation donné après avis favorable du CA restreint si moins de trois ans de fonctions d'enseignant-chercheur en position d'activité dans l'établissement d'affectation)

- un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés si le candidat est convoqué pour l'audition,
- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Les candidats retenus pour l'audition doivent adresser immédiatement à l'Inalco les travaux mentionnés dans le CV.

# Par voie de détachement – Constitution du dossier

- la déclaration de candidature imprimée depuis GALAXIE, datée avec la signature du candidat,
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie,
- une attestation délivrée par l'administration, l'organisme ou l'établissement public dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 7 de l'arrêté susmentionné et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions,
- un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés si le candidat est convoqué pour l'audition,
- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit.

En outre, pour les candidats mentionnés au 7° de l'article 7 de l'arrêté susmentionné, une copie de l'habilitation à diriger des recherches ou du doctorat ou du doctorat d'Etat ou du doctorat de troisième cycle ou du diplôme de docteur ingénieur ainsi qu'une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu doivent être transmises.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Les candidats retenus pour l'audition doivent adresser immédiatement à l'Inalco les travaux mentionnés dans le CV.

